

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TE VEA NO TAHITI.

MAHARIHI 26. — N° 27.

Mahana pae 6 tiarei 1877.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):	
Un an	18 fr.
Six mois	10 »
Trois mois	6 »
Ce dernier: 30 centimes.	

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (en centimes):	
Les 10 premières lettres	20 c. la ligne
Les suivantes	10 »
Les annonces (révisées ou non) la nuit du samedi au dimanche	15 »

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décisions: portant remise et prise du service du trésor; — chargant l'artillerie de tous les travaux militaires à Tahiti. — Remises: — des décrets ministériels. — Arrêt de caution. — Arrêt de la haute-cour tahitienne. **PARTIE NON OFFICIELLE.** — Nouvelles des Iles Marquises. — Bulletin télégraphique. — Etat civil. — Mouvements commerciaux. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,
Vu les dépêches ministérielles en date des 19 et 27 avril 1877 (Colonies, 3^e bureau) prescrivant les mesures à prendre pour l'installation de M. de Peyronny, nommé trésorier-payeur à Tahiti;
Sur la proposition de l'Ordonnateur,

DÉCISIONS:

M. Jérusalem, nommé percepteur des contributions à Gonesse (Seine-et-Oise), par décision ministérielle du 3 mars 1877, exercera ses fonctions de trésorier-payeur à Tahiti le 1^{er} juillet 1877, et remplacera, ledit jour, ce service à M. de Peyronny, appelé à le remplacer.

La remise de ce service sera constatée par un procès-verbal qui en fera connaître le montant et la nature des valeurs existant en caisse, ainsi que le détail des registres et autres documents de comptabilité, archives, matériel, objets divers, etc., laissés par le comptable sortant.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Message* et insérée au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 19 juin 1877.

L. MICHAUX.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur,

LA BARRÉ.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu les dépêches ministérielles en date des 19 et 27 avril 1877 (Colonies, 3^e bureau) prescrivant les mesures à prendre pour l'installation de M. de Peyronny, nommé trésorier-payeur à Tahiti;
Vu le certificat de prestation de serment de M. de Peyronny;

Attendu que toutes les justifications prescrites par la dépêche précitée du 27 avril 1877 ont été fournies;

Sur la proposition de l'Ordonnateur,

DÉCISIONS:

M. de Peyronny (Jules-Louis-Antoine), nommé trésorier-payeur à Tahiti par décret du 5 mars 1877, et débarqué à Papeete le 27 juin courant, entrera en fonctions le 1^{er} juillet 1877.

Il sera dressé de la remise du service au nouveau comptable un procès-verbal qui fera connaître le montant et la nature des valeurs reçues du son prédécesseur, ainsi que le détail des registres et autres documents de comptabilité, archives, matériel, objets divers, etc., laissés par M. Jérusalem.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Message* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 29 juin 1877.

L. MICHAUX.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur,

LA BARRÉ.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la décision locale du 29 janvier 1875 supprimant la direction du génie à Tahiti et divisant le service des travaux de fortifications et de bâtiments militaires entre la direction d'artillerie et celle des ponts et chaussées;

Vu la décision du 2 décembre 1876 sur l'administration et la comptabilité des travaux militaires et de ceux des ponts et chaussées;

Vu les dépêches ministérielles en date des 6 et 19 avril 1877 (Colonies, 3^e bureau, 2^e section) prescrivant la remise à l'artillerie de la totalité des travaux militaires à Tahiti;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'intérieur;

DÉCISIONS:

Art. 1^{er}. A partir du 1^{er} juillet prochain, la direction d'artillerie sera chargée de tous les travaux militaires à Tahiti.
La direction des ponts et chaussées conservera les seuls travaux des édifices civils, des ports et rades et du service local.

Art. 2. Il sera fait remise à l'artillerie, par les ponts et chaussées, son inventaire régulier, des approvisionnements, documents de comptabilité et autres, archives, etc., concernant la partie des travaux militaires dont ce dernier service est chargé en ce moment.

L'intégralité des crédits alloués au titre *Bâtiments militaires* pour l'exercice courant sera mise également à la disposition du service de l'artillerie, dans le budget auquel ces crédits se confondront.

Est annulé, en conséquence, la répartition de crédits consacrée par la décision en conseil du 16 avril 1877.

Art. 3. L'administration et la comptabilité des travaux militaires, confondus désormais dans ceux de la direction d'artillerie, seront suivies et les comptes rendus dans les formes unifiées pour cette direction, et sans distinction aucune.

Art. 4. Par suite des dispositions qui précèdent, il sera alloué, à partir du 1^{er} juillet, savoir:

1^o Au capitaine directeur d'artillerie un supplément de 1,500 fr. y compris celui de 1,000 francs qui lui est déjà attribué. Ce supplément sera imputé au chapitre 15, article 2, du budget Colonial;

2^o Au lieutenant chargé provisoirement du service des ponts et chaussées, savoir:

Un supplément de 800 fr. (au compte du budget Colonial, chapitre 16, article 1^{er}, § *Port et Rades*), et un supplément de 700 fr. (au compte du budget local, chapitre 1^{er}, article 1^{er}, § *Ponts et Chaussées*).

Cet officier recevra, en outre, l'allocation de 3,000 fr. pour frais de tournées qui lui est accordée par décision du 20 décembre 1876. La décision du 25 avril 1877 relative à la grange pour les travaux de l'ancienne direction du génie, ainsi que celles des dispositions de la décision du 3 décembre 1876 qui concernent les travaux militaires.

Art. 6. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera, publiée au *Message* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 29 juin 1877.

L. MICHAUX.

Par le Commandant Commissaire de la République:

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'intérieur,

LA BARRÉ.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 30 juin 1877, prise sur la proposition du chef du service judiciaire, M. Hilla a été nommé interprète pour la langue anglaise et a été attaché, en cette qualité, au service des tribunaux.

Par décision du Commandant Commissaire de la République en date du 3 juillet 1877, un congé de convalescence pour la France a été accordé au sieur Le Grives, pilote à Papeete.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Départ du courrier.

Le courrier mensuel est parti pour San Francisco aujourd'hui dans la matinée, à bord du bri-goëlette *Nantius*.

Avis.

Le public est informé que le bureau du port est transféré à l'arsenal de Farou-Ui.

3-2

Service des Contributions.

POSTE AUX LETTRES

L'Administration rappelle au public que les lettres qui vont affranchir pour être expédiées par les divers bureaux de poste des Etablissements français de l'Océanie, doivent être revêtues de timbres-poste coloniaux (*non pointillés*), et que les timbres-poste métropolitains (*pointillés* sur les quatre côtés du cadre de la figure) ne peuvent servir à l'affranchissement de ces lettres.

Elle porte à sa connaissance les termes de la dépêche toute récente de M. le Ministre de la marine et des colonies.

Dépêche ministérielle sur l'emploi, dans les colonies, des timbres-poste métropolitains pour affranchir.

(Le directeur: Colonies; 1^{er} bureau: Administration générale et municipale.)

Paris, le 30 juin 1877.

Messieurs, — Je suis informé par M. le Directeur général des postes que les lettres adressées en France par les militaires et marins résidant aux colonies et admises, en raison de la qualité des expéditionnaires, à jouir du tarif intérieur métropolitain lorsqu'elles empruntent pour la totalité du parcours l'intermédiaire de services français, sont pour la plupart revêtues par les auteurs du cadre de la figure), alors que leur affranchissement ne peut être opéré qu'au moyen de timbres-poste coloniaux (*non pointillés*).

Les lettres ainsi affranchies sont alors traitées comme non affran-

me des Russes dans leurs secours. La mer, dans son mouvement de reflux, s'engouffrait dans l'ouverture d'un mille ou deux, et à quelques mètres de là il y avait un mur bas de pouvoir se sauver, mais que les Russes commencent à abandonner.

On suppose que les dégâts moins sérieux sur les autres points de l'île, ou quelques-uns seulement ont été détruits et emportés. A Tanagra, les Russes n'ont pas fait sentir que dans une petite baie on venait de l'île.

C'est à la configuration de la baie des Trois-roses qu'il faut attribuer les effets dévastateurs éprouvés à Tabaku. L'onduation venant de l'est est réfléchi au fond de la baie et l'onde incidente s'est enroulée dans la vallée basse et étroite de Tabaku.

La plantation de Tsip-vi, à Kolivria, a souffert également.

M. Nichols, le locataire, a été obligé de se sauver, avec sa femme et un de ses agents, sur la montagne voisine, où ils ont passé deux jours sans abris sous une pluie battante. Une partie de la plantation a été submergée. La rivière, ou des goélettes peignent malheureusement mouiller, a entraîné une grande partie du terrain qui formait la plage. Les pertes éprouvées par M. Nichols ne sont pas inférieures à des considérables, envisagées d'une manière absolue.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Les nouvelles suivantes sont glanées dans divers journaux de San Francisco (*Chronicle* du 27, *Alta California* du 30 et *Post* du 31 mai) apportés par l'*Ariel*, arrivé dans notre port le vendredi 29 juin dans l'après-midi :

FRANCE.

Paris, 26 mai. — Plusieurs feuilles radicales ont été poursuivies par attaques contre les lois d'ordre public.

New-York, 26 mai. — Le maréchal Mac-Mahon, dans les paroles qu'il a prononcées aujourd'hui à Compiegne, a déclaré que le récent changement de ministère ne peut que tourner au maintien de la paix en France. Il se gardera également de s'immiscer dans la politique étrangère.

Berlin, 26 mai. — Un organe ministériel, le *Post*, continue ses commentaires sur la crise qui vient d'éclater en France. Il dit : « La France, gouvernée par le Vatican, est le centre du système papal, qui menace la paix du monde et prépare une croisade contre l'Allemagne; il n'y a pas à douter que la rupture de la paix est inévitable si la France poursuit le chemin dans lequel elle vient d'entrer. »

Paris, 26 mai. — On s'attend à de nombreux changements parmi les chefs d'administration. Les journaux législatifs continuent à déclarer qu'il faut se tenir sur la réserve; ils ne suivront Mac-Mahon que dans la lutte contre la Révolution.

Paris, 29 mai. — Le *Moniteur* déclare que Mac-Mahon ne donnera sa démission en aucun cas. — Les bonapartistes ont la part du lion dans les nominations faites par le nouveau ministère. Cela ne laisse pas que de produire un certain malaise dans le camp des législatifs.

— Le duc de Broglie, président du conseil et ministre de la justice, a adressé une circulaire aux procureurs généraux pour expliquer que le président Mac-Mahon, en faisant usage de sa prérogative constitutionnelle, n'est intervenu qu'afin d'arrêter le progrès des théories radicales, incompatibles avec l'ordre public et la grandeur de la France. Le ministre recommande de redoubler de vigilance et de fermeté pour assurer le respect des lois établies en vue de la protection de la morale, de la religion, de la propriété, et particulièrement les lois qui les défendent contre les attaques d'une presse licencieuse. Il prescrit de réprimer les apologies de la Commune, les offenses contre le Président, et enfin et surtout les fausses nouvelles, et plus particulièrement encore la calomnie qu'on cherche à répandre afin de faire croire qu'il existe en France un parti favorable à provoquer une guerre étrangère.

Paris, 30 mai. — Jules Simon a repris la direction du journal *l'Echo*. Il a publié une lettre dans laquelle il déclare qu'il n'entreprend pas la tâche d'expliquer la cause de la chute de son ministère, car chacun sait qu'il est tombé parce qu'il n'a pas voulu consentir à remplacer un gouvernement parlementaire par un gouvernement autoritaire. Il compte prémuir la nation contre les entreprises d'une coalition monarchique, et fait appel à tous ceux qui, abhorrant la guerre civile au étranger, désirent faire aimer la République et la rendre puissante.

AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 26 mai. — Une grande concentration de troupes turques a lieu à Schumla, qui est la clé du port de Varna et de la chaîne des Balkans. Le ministre persan à Constantinople a fait connaître d'une manière officielle les dispositions amicales du shah envers l'empire ottoman. Le czar a lancé une proclamation, faisant défense de délivrer des lettres de marque. Les officiers anglais qui servent dans l'armée turque d'Arménie représentent celle-ci comme tout-à-fait incapable de résister aux attaques vigoureuses des Russes.

Rague, 29 mai. — Il a été impossible en Serbie de contenir le mouvement hostile à la Turquie. Le prince Milan, trouvant qu'il devait justement de plus en plus impopulaire, a enfin été forcé de se préparer à la guerre, malgré les pressantes représentations des ministres étrangers.

Londres, 29 mai. — Une grande agitation règne à l'île de Crète au sein de la population; des dévotion patriotiques ont lieu de tous côtés. — On a résolu à Constantinople de considérer les opérations dans le Caucase comme d'une importance hors ligne; qu'il mille Circassiens sont prêts à être embarqués. Les navires chargés de les transporter auront à bord des plongeurs pour enlever les torpilles placées à l'entrée de la mer d'Azov. — Les Turcs ont été défaits à Okapa, dans le Caucase. — Les renforts envoyés à Ardahan pour effectuer leur jonction avec une partie de sa première garnison, ont réussi à reprendre la ville par un heureux coup de main. Les Turcs nombrent 8,000.

Roum, 30 mai. — Les Russes ont attaqué hier les positions turques. Malgré leur nombre et leur persistance à braver le feu meurtrier de l'artillerie et de l'infanterie des Ottomans, ils ont été finalement repoussés, laissant un grand nombre de morts et de blessés. La lutte a duré dix heures, et plusieurs fois les troupes en sont venues à la baïonnette.

Londres, 30 mai. — Les renseignements suivants sur les posi-

tions de l'armée russe sont donnés par une dépêche d'Erezerum : L'aile droite est à Nissépouck, et l'avant-garde est aussi loin que Veynissoum. L'aile gauche maintient le compte contre plus de 6,000 hommes, dont la plus grande partie est à Dicklissla. L'avant-garde a eu quelques escarmouches avec les Turcs à Toprak-Kaleh. Une colonne est aussi stationnée à Ardcha. Le principal corps de l'aile gauche turque est à Oltu, avec un détachement près de Widanant. Le centre et le quartier-général des Turcs n'ont pas encore quitté les montagnes de Soghamla. L'avant-garde de l'aile droite est à Toprak-Kaleh. — Une autre dépêche d'Erezerum confirme la nouvelle que l'aile gauche des Russes a été repoussée dans son attaque sur Karakissla. — Selon un télégramme de Bachakert, les Turcs ont fait une cinquième tentative pour établir une batterie en face d'Isa-lan, mais ils ont été repoussés par les canons roumains.

Londres, 31 mai. — Les transports à vapeur égyptiens n'ont pas encore quitté le port d'Alexandrie avec le contingent chargé de porter secours à la Turquie. La grève des mécaniciens anglais, qui a occasionné le défilé dans le défilé, des Turcs n'est pas encore quitté l'équipage, navire de guerre russe qui porte 20 canons de 9 tonnes 1/2, se propose d'intercepter le convoi dans la Méditerranée. On attend à Alexandrie vers le 4 juin un cuirassé turc pour escorter les transports égyptiens jusqu'à destination.

Vienne, 31 mai. — Quelques bashi-bouzkis ont traversé le Danube entre Ralapak et Jaloniza. Ils ont capturé 14 hommes de la milice roumaine, auxquels ils ont en la cruauté de couper le bras des jambes. — Trois trains chargés de cavalerie circulent sur le vice du car ont passé sur les chemins de fer de la Moldavie en un jour, en route pour la Russie. Trois escadrons seront désarmés. Le Sheikh ul Islam était parvenu à informer ces troupes que la guerre sainte était déclarée, les hommes qui les composent avaient des lours manités le plus grand mécontentement, la plupart faisaient croire qu'ils ne combattaient pas contre leur propre pays. Un régiment a été envoyé en Sibérie pour y tenir garnison. — Le sultan a autorisé la formation d'une légion bosnienne, malgré les représentations de l'ambassadeur d'Autriche et même de l'un de ses ministres.

Paris, 31 mai. — Les délégués des provinces grecques sous la domination turque ont tenu un meeting à Athènes hier au soir en faveur de la guerre. Un comité de défense nationale a été chargé de distribuer des armes et des munitions dans ces provinces.

Saint-Petersbourg, 31 mai. — Le général commandant les opérations contre Batoum — « ondon — d'attitude — la gauche des lignes turques; ce mouvement a eu du succès. En même temps un autre détachement réussissait à s'établir dans une position qui coupe les communications turques entre Batoum et Kafilzile.

Londres, 31 mai. — Le gouvernement turc a télégraphié la nouvelle suivante à ses représentants à l'étranger : « Ardahan, qui avait récemment été occupé par les Russes, a été repris par les troupes ottomanes. »

Erezerum, 31 mai. — Tout est tranquille à Kars. Des pluies torrentielles ne cessent de tomber et empêchent les opérations.

Londres, 30 mai. — Les feuilles semi-officielles de Berlin continuent à penser que la fin de la guerre approche. On y parle déjà de la conclusion d'un armistice. — Le correspondant du *Times* à Vienne télégraphie ce qui suit : Des rumeurs d'une paix possible flottent dans l'air. Elles arrivent de Berlin et datent du séjour que vient d'y faire le prince de Bismarck. Elles étaient fort vagues d'abord; elles prennent actuellement une forme plus tangible. La chute d'Ardahan, la retraite des Russes à Erezerum, l'impression faite sur la Porte par l'attitude de la Chambre et de la population à Constantinople, semblent déjà fournir à l'Allemagne l'occasion d'offrir sa médiation. Il est à remarquer aussi que le grand-vizir a été pendant quelque temps ambassadeur à Berlin et a toujours entretenu les relations les plus amicales avec le cabinet allemand. En ce qui concerne la Turquie, on croit que le gouvernement et les coteries de palais seraient heureux d'échapper à leur situation critique en renvoyant en Chambre le projet d'un arrangement ensuite. Le Parlement turc peut être protégé en juin sans avoir recours à une mesure extraordinaire. On est également aussi sous l'impression que la Russie incline un peu à pousser les choses à l'extrême.

ÉTAT CIVIL.

Etat des mouvements survenus dans l'état civil européen de la commune de Papete pendant le 2^e trimestre 1877.

NAISSANCES.

- 26 avril. André-Gaston-Toussaint Vernier, fils de Frédéric Vernier et de dame Marie Louise.
- 2 août. Kader-Maria-Rosa Texcier, fille de Jean-Fortuné Texcier et de dame Lucrèce-Thérèse Van Driessche.
3. Rose-Louise-Marie Le Charlier, fille de Henry-Georges Le Charlier et de dame Philippine-Rosalie Puel.
18. « Teogénis-Alexis-Christina Andrieu, fille de Charles Andrieu et de dame Anna Baudouin.
- 2 juin. Teodoro-François Langlais, fille de Claude Langlais et de dame Yvonne Thion.
7. Henry Soudard, fils de William Soudard et de Tancrède à Tancrède.
22. « Anna Bédouin, fille de Jean-Eugène Bédouin et de dame Tancrède Tancrède à Mahina.
23. Florence-François-Marcellet Garbati, fille de Charles Garbati et de dame Valentin à Nono.
29. Marguerite-Jeanne-Joséphine Gavard, fille de Jean-Eugène Gavard et de dame Louise-Marguerite Jacollet.

MARIAGES.

- 9 mai. Gerléty, Charles, et Valentin à Nono.
12. Durand, Joseph-Victor-Nicolas, et Pappas à Tacta.

DÉCÈS.

- 4 mai. Bécine, David, capitaine du commerce, âgé de 62 ans.
4. Isabelle, alias Hervé, Louis, comte, âgé de 63 ans.
21. « Amiot, Pierre, déviant, âgé de 33 ans.
- 1^{er} juin. Plaqueville, Yves-Marie, maître de 1^{er} classe, âgé de 51 ans.
8. Le Borge, Eugène, infirmier-major, âgé de 56 ans.
10. Mir-Léon, Hugh, négociant, âgé de 33 ans.
15. Brander, John, négociant, armateur, âgé de 60 ans.
19. Gottrand, Jeanne-Georgine-Irma-Marie, âgée de 71 ans.

